

La Communauté sénégalaise en Italie

RAPPORT ANNUEL



20
25

LA COMMUNAUTÉ SÉNÉGALAISE EN ITALIE

103.818

Ressortissants
en séjour
régulier
au 31 décembre 2024



+7%

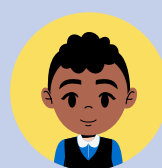
par rapport à
l'année
précédente



73,8%



26,2%



15,5%
mineurs

6.033

Arrivées en 2024



55,4%
pour raisons
familiales

PERMIS DE SÉJOUR TEMPORAIRES

Asile/demande
d'asile/motifs
humanitaires

15,7%

Autres 2,3%

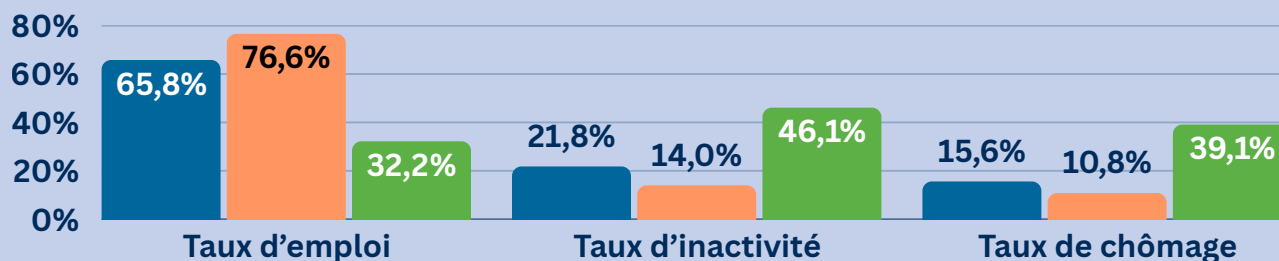
Travail
41,1%

Famille
40,7%

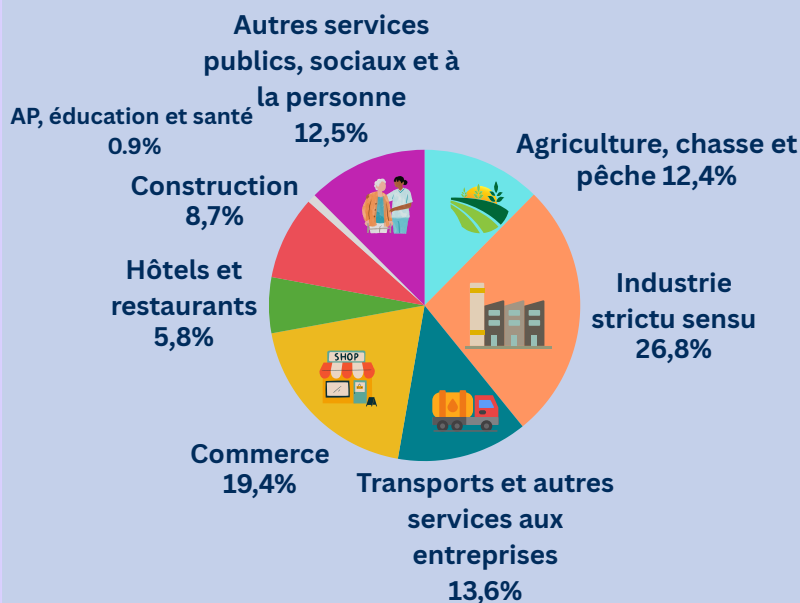


58,9%
Résidents de
longue durée

● Total ● Hommes ● Femmes



SECTEURS D'ACTIVITÉ



15.292

entreprises
individuelles

3,9%

du total des
entreprises hors UE

81,5%

des
entreprises
sénégalaises
dans le
Commerce



Le contexte d'origine

par la Banque Mondiale

Cadre macro-économique

Depuis 2015, l'économie sénégalaise a enregistré une croissance du PIB par habitant stable et soutenue, avec un taux moyen annuel de 2,6%. L'expansion de l'activité économique s'est répercutée sur le marché du travail: durant la même période, le nombre de personnes en emploi a augmenté de plus de 2 millions, soit une hausse de l'emploi de 4,9% au total.

Dynamiques démographiques et marché du travail

Avec une population dépassant les 18,5 millions d'habitants, le Sénégal est un pays de taille petite à moyenne par rapport à l'Afrique de l'Ouest. Près de 60% de la population appartient à la tranche d'âge active (15–64 ans) et 21% se compose de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les projections démographiques indiquent qu'à l'horizon 2050, la population devrait croître de quelque 64%, soit une hausse de près de 12 millions de personnes par rapport à aujourd'hui. Cette dynamique démographique a accru le vivier de main-d'œuvre potentielle, mais le marché du travail a montré une bonne capacité d'absorption. Au cours des dix dernières années, le taux de chômage a diminué de 2,7 points de pourcentage, alors que le ratio emploi/population est passé de 43,2% en 2014 à 48,9% en 2024. Autrement dit, la création d'emplois a dépassé la croissance de la population en âge de travailler. Au cours de la même période, le taux d'inactivité a diminué de 3,2 points de pourcentage, ce qui indique qu'une partie non négligeable de la population en âge de travailler est entrée sur le marché du travail. En résumé, le marché du travail a globalement réagi positivement à la pression démographique.

Caractéristiques sociales

Le Sénégal est un pays à majorité musulmane, 95% environ de sa population pratiquant l'Islam, essentiellement au sein de ses confréries soufies. Sont également présentes de petites communautés chrétiennes, surtout catholiques ainsi que des minorités issues de religions traditionnelles africaines. La langue officielle est le français, utilisé dans l'administration publique, dans l'enseignement formel et les secteurs modernes de l'économie. Toutefois, le wolof est la langue la plus parlée au quotidien et sert largement de langue véhiculaire. Bien que les niveaux d'instruction et d'alphabétisation soient en progression, seuls 57% des adultes sont alphabétisés. L'enseignement supérieur^[1] affiche également des signes de progrès: le taux brut de scolarisation à l'université est passé de 11% en 2014 à 17% en 2023. Cependant, des disparités marquées persistent entre garçons et filles, avec un taux d'alphabétisation de 69% chez les garçons et d'à peine 47% chez les filles. En dépit de ces améliorations, les investissements dans l'éducation et la santé n'ont pas encore généré un renforcement substantiel du capital humain. En 2020, l'Indice de Capital Humain (ICH)^[2] était de 0,42, ce qui indique qu'un enfant né aujourd'hui pourra atteindre un peu plus de la moitié de son potentiel de revenu futur, s'il reçoit l'éducation et la santé actuellement assurées dans le pays.

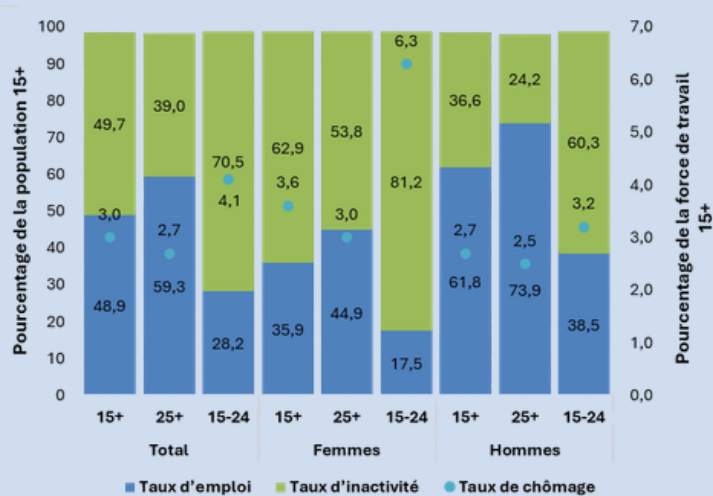
Qualité de l'emploi et inégalités de genre et générationnelles

La qualité de l'emploi représente un des défis structurels du marché du travail sénégalais. En 2023, près de neuf travailleurs sur dix étaient employés dans le secteur informel, sans contrat ni aucune forme de protection sociale. De plus, 60% environ des personnes en emploi étaient concentrées dans des secteurs à faible productivité et caractérisés par une forte proportion de travail informel — notamment l'agriculture (22%), le bâtiment (7%) et le commerce (27%). A cela, il faut ajouter que près de 70% de la force de travail se compose de travailleurs indépendants ou de travailleurs familiaux, catégories souvent en situation de vulnérabilité économique et particulièrement exposées du fait de l'absence de couverture sociale.

[1] Calculé comme rapport entre le nombre total d'étudiants inscrits et la population d'âge universitaire

[2] L'indice de capital humain est un indicateur composite calculé en combinant le produit de trois indicateurs: taux de survie infantile (jusqu'à 5 ans), éducation et santé.

Graphique 1 - Panorama du marché du travail au Sénégal: indicateurs clés



Source: Elaboration de la Banque mondiale d'après des données ILOSTAT <https://ilostat.ilo.org/data/>

Pressions sur le marché du travail et les générations

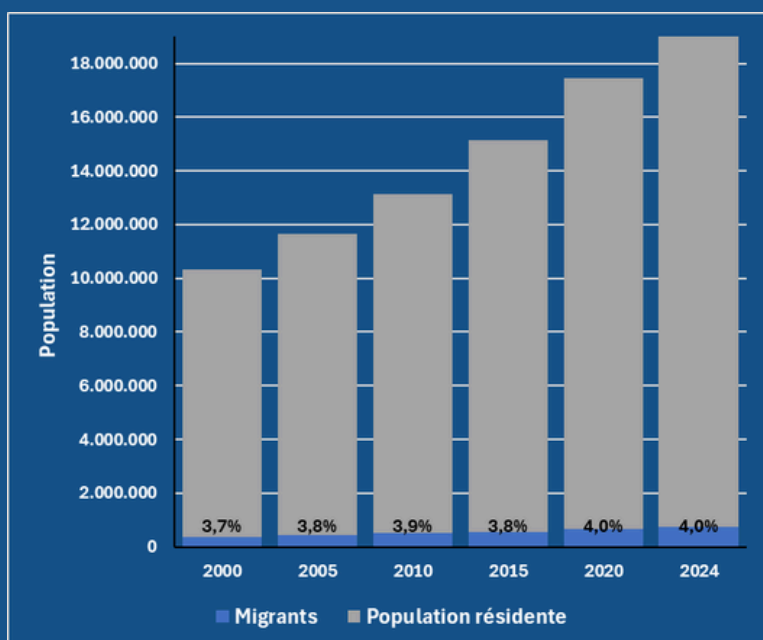
Les pressions sur le marché du travail n'impactent pas tous les groupes de la même manière. Tout en restant relativement modéré, le chômage des jeunes demeure supérieur à celui des adultes, avec un écart d'environ 1,4 points de pourcentage. Les disparités de genre sont encore plus marquées: le taux d'inactivité féminine s'élève à 63%, quasiment le double de celui des hommes.

Dynamiques migratoires

Au cours des vingt dernières années, la population sénégalaise résidant à l'étranger a augmenté de 70% environ, passant de 425 000 personnes en 2005 à 741 000 en 2024, soit environ 4% de la population totale. La plupart des migrants font route vers les pays de l'Union européenne, notamment la France (24%) et l'Italie (17%), qui, à elles deux, accueillent 41% des Sénégalais à l'étranger. Hors UE, les principales destinations restent intrarégionales, la Gambie (20%) et le Gabon (4%) étant parmi les principaux pôles d'attraction de l'Afrique subsaharienne.

L'augmentation des flux migratoires au fil des années reflète, en partie du moins, la faible qualité des possibilités d'emploi disponibles sur le marché du travail sénégalais, et ce, bien que le pays continue à créer de nouveaux emplois. Cette combinaison — croissance de l'emploi mais persistance de l'emploi informel et perspectives limitées de mobilité professionnelle — fait en sorte qu'une partie croissante de la population est amenée à chercher de meilleures opportunités à l'étranger.

Graphique 2 - Stock d'émigrés sénégalais (pourcentage de la population totale)



Source: Elaboration de la Banque mondiale d'après des données UNDESA: <https://www.un.org/development/desa/pd/global-migration-database>

Caractéristiques socio-démographiques 5

Evolution de la présence immigrée

Tableau 1 – Ressortissants hors UE en séjour régulier. Principaux indicateurs (données au 31 décembre 2024)

Pays	Incidence féminine v. %	Incidence Mineurs v. %	Total v.a.	Variation 2024/2023 v. %	Incidence résidents de longue durée v. %	Nouveaux permis de séjour 2024 v.a.
Ukraine	75,00%	17,70%	392.389	1,70%	43,20%	13.505
Maroc	44,80%	21,70%	377.554	1,50%	61,50%	25.776
Albanie	49,20%	21,10%	360.965	0,40%	54,20%	24.430
Chine	50,60%	19,30%	288.661	8,10%	65,00%	7.965
Bangladesh	23,30%	14,50%	195.523	16,90%	41,70%	28.045
Égypte	28,80%	24,60%	175.236	9,40%	48,30%	20.217
Inde	40,60%	16,30%	159.618	4,30%	51,50%	16.907
Philippines	57,80%	14,70%	145.694	-0,40%	71,60%	2.334
Pakistan	22,80%	14,60%	159.680	13,20%	40,60%	17.217
Tunisie	36,70%	20,80%	112.486	12,80%	53,90%	15.016
Nigéria	43,30%	26,30%	107.738	12,10%	32,00%	7.288
Pérou	57,80%	17,10%	106.409	11,30%	49,60%	14.298
Sri Lanka	46,90%	18,50%	104.423	6,30%	66,80%	5.969
Sénégal	26,20%	15,50%	103.818	7,00%	58,90%	6.033
Moldavie	68,00%	14,30%	89.693	-6,80%	83,20%	2.178
Équateur	56,20%	16,50%	53.337	-3,80%	73,40%	2.221
Total non communaut aires	48,00%	17,30%	3.810.741	5,60%	52,80%	290.119

Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données ISTAT

Au 31 décembre 2024, les Sénégalais **en séjour régulier** en Italie étaient au nombre de **103.818**, chiffre qui a plus que doublé au cours des vingt dernières années: en 2005, on comptait 47.949 Sénégalais en Italie (+116,5%). En 2024, en particulier, on a enregistré une hausse de 7% par rapport à l'année précédente, supérieure au taux de croissance global des ressortissants non UE (+5,6%).

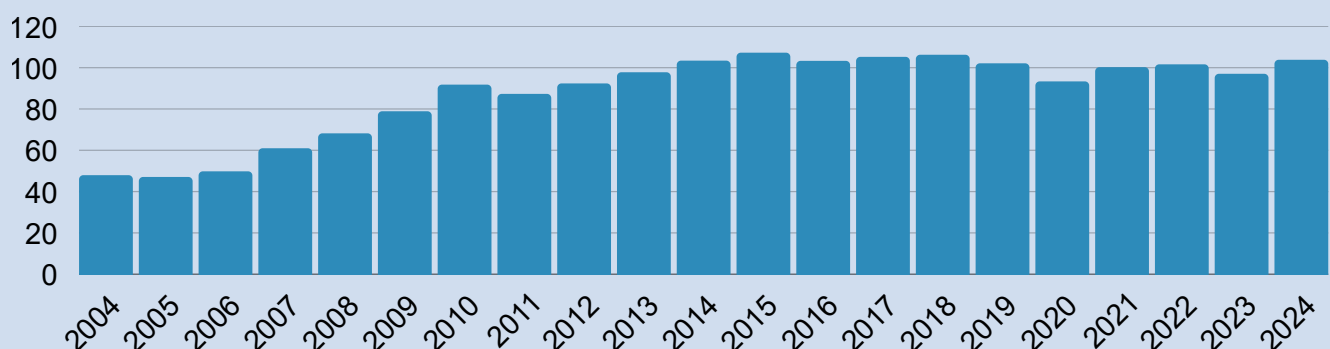
La communauté sénégalaise est passée de la douzième à la **quatorzième place** dans le **classement des principales communautés issues de pays hors UE**, représentant 2,7% de la population hors UE dans le pays.

103.818
ressortissants en séjour
régulier

2,7%
des ressortissants hors
UE

+7%
par rapport au
31 décembre 2023

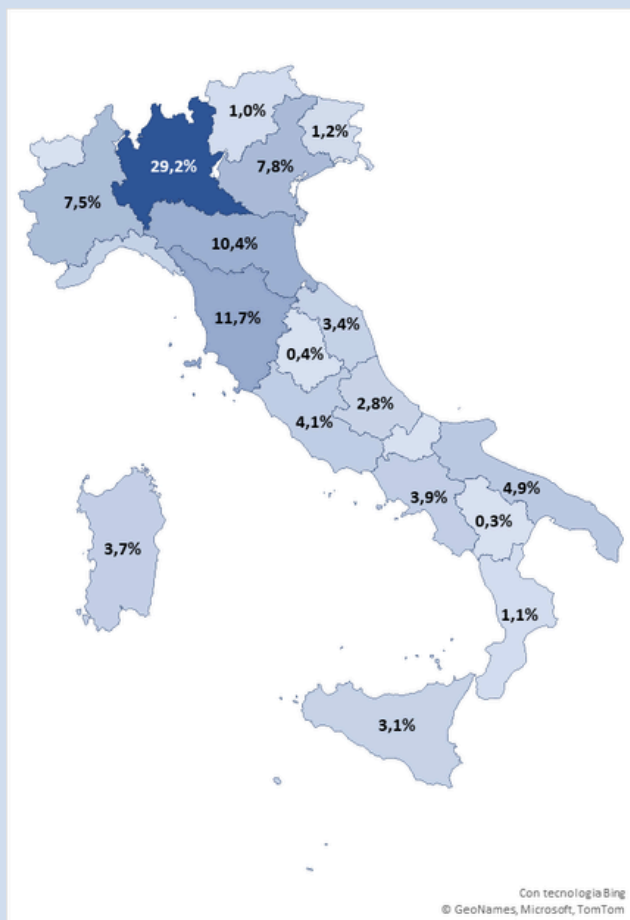
Graphique 3 – Ressortissants en séjour régulier (val.absolue en milliers). Série historique 2004-2024



Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données ISTAT

Répartition territoriale

Carte 1 – Répartition régionale de la communauté (en %). Données au 31 décembre 2024



Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données Istat

60,4% des ressortissants sénégalais en Italie vivent au nord du pays, notamment en **Lombardie** qui accueille **29,2%** des ressortissants de la communauté africaine, contre environ 25% des ressortissants hors UE au total; en **Toscane** où s'est implantée **11,7%** de la communauté et en **Emilie-Romagne** avec **10,4%** des ressortissants de la communauté africaine. La population sénégalaise en Italie se distingue par une présence supérieure à la moyenne dans les régions du Sud, où 20,1% de la communauté a demandé ou renouvelé son permis de séjour, contre 17,1% du total des ressortissants non communautaires, avec une concentration plus élevée dans les Pouilles (4,9%).

60,4%
Nord

19,5%
Centre

20,1%
Sud

Répartition par genre



73,8%

26,2%

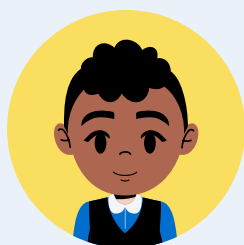
La communauté sénégalaise en Italie présente un important déséquilibre entre les sexes avec 73,8% d'hommes contre seulement 26,2% de femmes. Il s'agit de la **troisième communauté de ressortissants hors UE ayant la plus faible présence féminine**, devancée seulement par la communauté pakistanaise et bangladaise. Cette configuration reflète un modèle migratoire historiquement caractérisé par la prédominance masculine: les jeunes hommes entreprennent un parcours migratoire de type circulaire pour subvenir aux besoins de leurs familles restées au pays en leur envoyant de l'argent et en y retournant périodiquement. Ce n'est qu'après avoir atteint une stabilité économique et sociale suffisante que peut démarrer de manière plus restructurée le processus de regroupement familial.

Répartition par âge et mineurs

Âge moyen
37,3 ans



16.089
mineurs



15,5%
de la
communauté

La communauté sénégalaise en Italie est caractérisée par une structure démographique plutôt jeune, avec un âge moyen d'environ 37 ans. Un tiers environ des ressortissants (29,9%) se situe dans la tranche d'âge 18-34 ans, un pourcentage supérieur à la moyenne de la population hors UE (27,7%). On compte 16.089 mineurs, soit 15,5% de la communauté sénégalaise, pourcentage légèrement inférieur à celui de 17,3% enregistré parmi l'ensemble des ressortissants hors UE. La part des plus de 60 ans, qui dépasse 10% du total, est très significative, avec une incidence particulièrement élevée chez les hommes (12,5%) par rapport aux femmes (4,3%). Ce résultat suggère une présence durable d'hommes migrants de longue date, en partie liée aux flux migratoires historiques.

Le nombre de mineurs demeure limité en raison de la faible présence féminine au sein de la communauté, et ce, bien que les femmes sénégalaises présentent un **taux de natalité**^[3] (11,4 ‰), comparable à la moyenne de la population hors UE et plus du double de celui des femmes italiennes. Cette dynamique démographique est le reflet d'un modèle migratoire qui, bien qu'étant essentiellement masculin, montre les signes d'une implantation familiale progressive. 1.314 enfants sénégalais sont nés en Italie en 2024, soit 3,1% des naissances d'enfants originaires de pays hors UE.

Un autre phénomène significatif concernant la communauté est celui des mineurs étrangers non accompagnés (MNA). Au 30 juin 2025, les **MNA sénégalais** étaient au nombre de **239**, en forte baisse par rapport à l'année précédente (-27%). La quasi-totalité des mineurs est composée de garçons (96,2%), et de jeunes approchant l'âge légal de la majorité (66,5% environ de ces jeunes ont 17 ans).

[3] Le taux de natalité est le rapport entre le nombre des naissances dans une communauté ou au sein d'une population durant une période de temps donnée, rapporté à l'effectif moyen de cette population pour la même période. Il est exprimé en nombre de naissances pour mille habitants.

Mariages mixtes

En analysant la dimension familiale, on observe également la présence de mariages mixtes mais il s'agit là d'un phénomène relativement limité. En 2023^[4], on a enregistré 87 mariages entre citoyens sénégalais et italiens: dans 70 cas, le conjoint italien était l'épouse et dans 17 cas, l'époux. Ce chiffre est toutefois en forte baisse par rapport à l'année précédente (-25,6%).

[4] Dernière année pour laquelle la donnée est disponible.

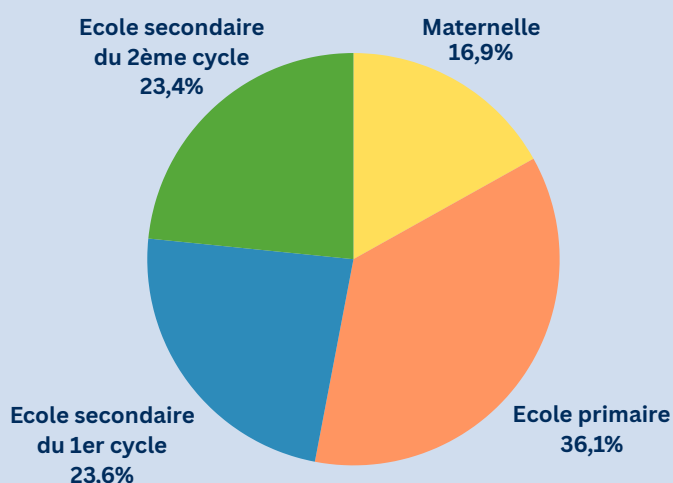
Jeunes et éducation



17.590

élèves sénégalais

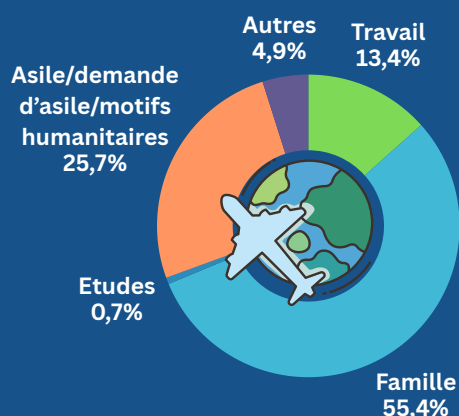
Graphique 4 – Répartition scolaire en pourcentage des élèves de la communauté sénégalaise. Année scolaire 2023/24



Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données MIM (Ministère italien de l'instruction et du mérite)

Les arrivées

Graphique 5 – Nouveaux permis de séjour délivrés en 2024 selon le motif (en %). Données au 31 janvier 2024



Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données Istat

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, 17.590 élèves sénégalais étaient inscrits dans les écoles italiennes, soit 2,3% de la population scolaire hors UE et leur nombre s'est accru de 3% environ par rapport à l'année précédente. La répartition des élèves sénégalais par niveau scolaire montre une proportion plus importante dans les premiers cycles de scolarisation: 36,1% fréquentent l'école primaire et 16,9% l'école maternelle. Ils sont 23,6% à fréquenter le collège, soit une hausse significative par rapport à l'année précédente (+7%), et 23,4% fréquentent le lycée. La proportion de filles est de 47,3%, légèrement inférieure à la moyenne des élèves non européens (48,3%), avec des valeurs oscillant entre 44,9% au collège et 48,9% à l'école primaire, pour atteindre 46,9% au lycée ou école secondaire du deuxième cycle.

Dans le contexte universitaire, on enregistre une croissance significative: par rapport à l'année précédente, on observe une hausse de 46,3% des inscrits sénégalais, 537 étudiants pour l'année universitaire 2023/2024, soit 0,5% du total des étudiants hors UE. En dépit de cette hausse, la communauté sénégalaise arrive en dernière position des 16 nationalités prises en compte en termes de nombre d'inscrits dans les universités italiennes.

Par ailleurs, chez les jeunes Sénégalais, on enregistre une légère augmentation du taux déjà élevé de NEET (jeunes de 18 à 24 ans ni en emploi ni en études), soit 32,1%: +0,5% par rapport à l'année précédente. Cette valeur est nettement supérieure à la fois à la moyenne des jeunes de nationalité non européenne (24,9 %) ainsi qu'à celle des jeunes Italiens (14,3 %). La situation des jeunes femmes est particulièrement préoccupante : 67,3 % des jeunes Sénégalaises se trouvent en situation de NEET, ce qui révèle d'importantes difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

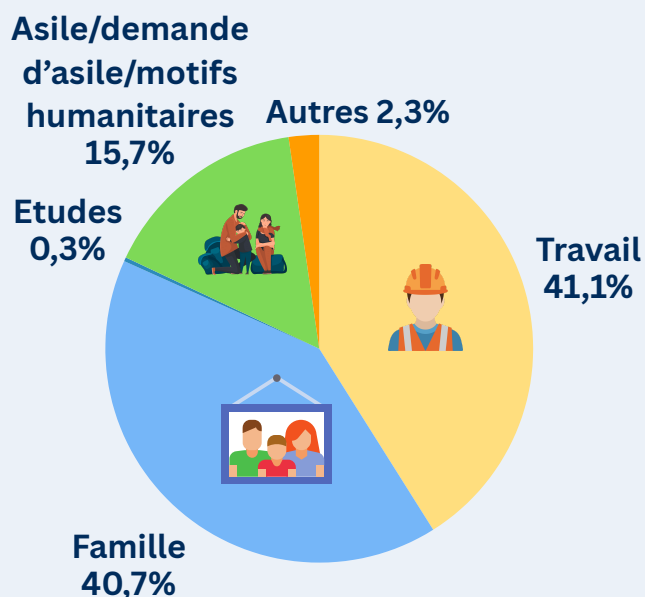
Au cours de l'année 2024, **6.033 nouveaux titres de séjour** ont été délivrés à des ressortissants sénégalais, d'où une hausse de 5,6% par rapport à l'année précédente, à contre-courant de la baisse globale enregistrée parmi les ressortissants hors UE (-12,3%). Plus de la moitié des nouveaux titres de séjour (**55,3%**) sont **motivés pour des raisons familiales**, bien qu'en légère diminution (0,5%), ce qui confirme le processus d'installation progressive de la communauté par le biais du regroupement familial. La communauté sénégalaise se classe au cinquième rang concernant les titres de séjour délivrés pour cette raison. La seconde cause de délivrance a trait aux demandes d'asile, entre autres l'asile politique et autres formes de protection, en forte hausse (+39,4%) et représentant 25,7% du total, tandis que les titres de séjour pour motifs de travail représentent 13,4% des arrivées.

Modalités et motifs du séjour

Graphique 6 - Permis de séjour soumis à renouvellement selon le motif de la délivrance (en %). Données au 31 décembre 2024



58,9%
résidents de
longue durée



Sources: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données Istat

L'analyse des titres de séjour de longue durée met en évidence que le processus d'installation de la communauté sénégalaise en Italie est plus avancé que celui de la moyenne des ressortissants hors UE: environ 59% des Sénégalais sont en possession d'un titre de séjour de longue durée, soit une proportion supérieure d'environ six points de pourcentage à celle de l'ensemble des ressortissants hors UE, et ce, bien qu'en baisse de 6,3 % par rapport à l'année précédente.

Concernant les titres de séjour renouvelables, le **principal motif du séjour est le travail**, à hauteur de **41,1%**, bien au-delà de la moyenne non communautaire (27,4%). Suivent les raisons familiales (40,7%) et celles liées à la demande ou à la reconnaissance d'une forme de protection (15,7%).



3.953
acquisition de
nationalité

En 2024, **3.953 ressortissants sénégalais ont obtenu la nationalité italienne** (2% du total se référant à des citoyens de pays tiers) **principalement fondée sur la filiation, l'acquisition à l'âge de 18 ans ou le droit du sang (ius sanguinis)**, qui représentent environ la moitié des cas (**47,6%**). La naturalisation concerne 46,2% des acquisitions de nationalité, tandis que 6,2% seulement sont liées à un mariage avec une citoyenne ou un citoyen italien.

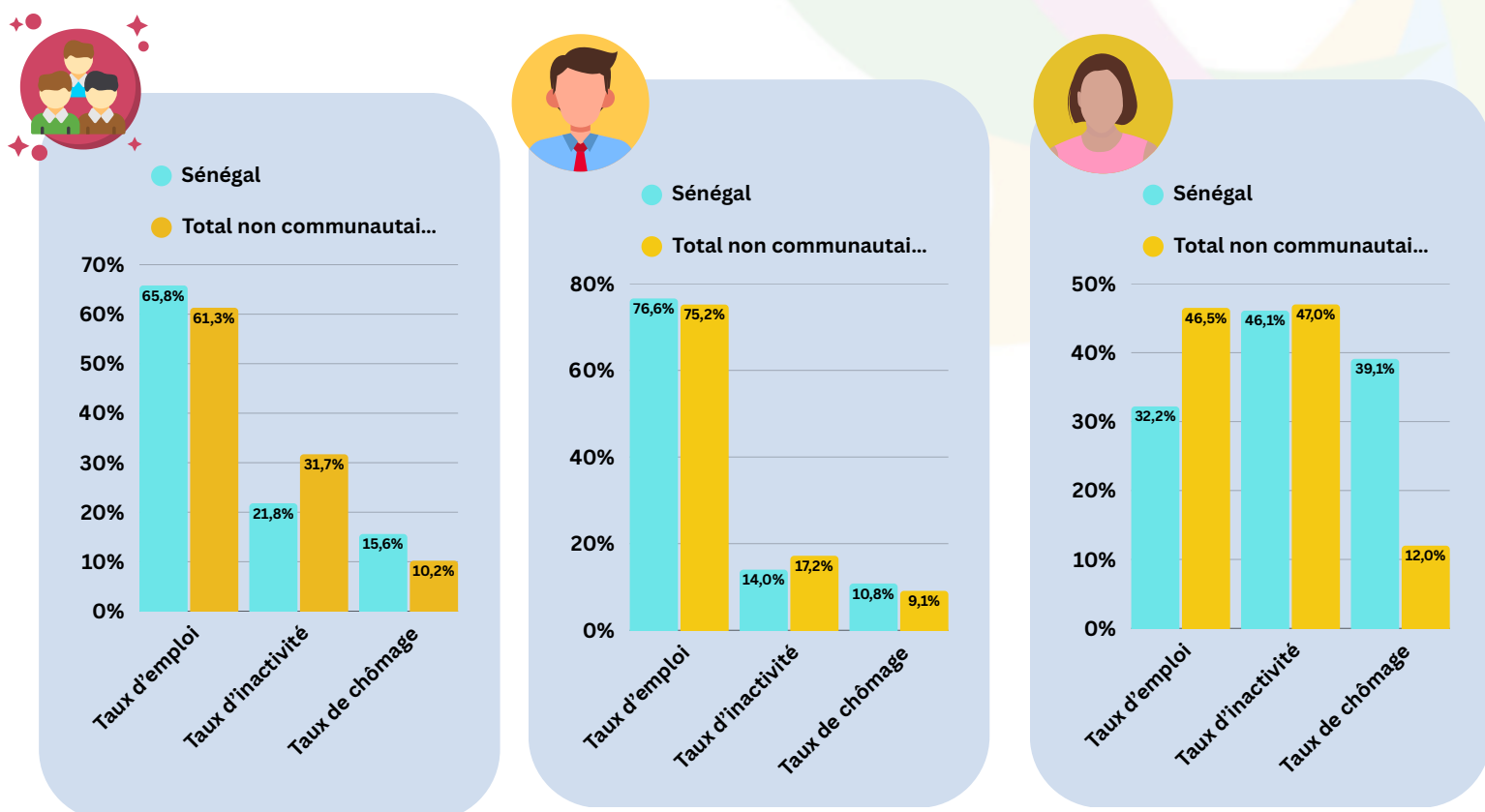
Les principaux indicateurs

La communauté sénégalaise en Italie présente dans l'ensemble de meilleurs indicateurs d'emploi que ceux de la population non UE: le **taux d'emploi** s'élève à **65,8%** (contre 61,3%), tandis que le **taux d'inactivité**, soit **21,8%**, est inférieur à la moyenne des personnes non ressortissantes de l'UE (31,7%). Par contre, le **taux de chômage** est plus élevé (**15,6%** par rapport à 10,2%).

Ces données positives cachent de fortes disparités entre les hommes et les femmes. La participation des femmes sénégalaises au marché du travail reste très limitée: le taux d'emploi féminin n'est que de 32,2%, contre 76,6% pour les hommes, tandis que le taux d'inactivité atteint 46,1% (contre 14% chez les hommes), bien qu'il soit légèrement inférieur à la moyenne des femmes non ressortissantes de l'UE (47%). Le taux de chômage féminin est encore plus marqué (39,1%), soit plus de trois fois celui des hommes (10,8%) et bien supérieur à la valeur observée pour l'ensemble des femmes non ressortissantes de l'UE (12%). Cette faible participation se reflète également dans la composition des actifs occupés: bien que les femmes représentent 26,2% des Sénégalais en séjour régulier, leur part parmi les actifs occupés est à peine de 12,4%, contre 37,7% relevé sur l'ensemble des ressortissants non-UE. En résumé, la population féminine de la communauté sénégalaise continue à rencontrer d'importants obstacles pour accéder au monde du travail.

La communauté sénégalaise se confirme comme étant l'une des plus syndiquées d'Italie, avec une **tradition d'adhésion aux confédérations syndicales qui la place au troisième rang par nombre d'adhérents aux principaux syndicats** en 2023, soit 4,5% du total des adhérents hors UE. La répartition interne fait ressortir une prépondérance d'inscriptions à la CGIL (55,1%) et à la CISL (37,7%), tandis que la UIL rassemble 7,2% des syndiqués. En se fondant sur une estimation de quelque 50.069 travailleurs sénégalais, les salariés syndiqués sont 36.025, soit 72%: une incidence très élevée qui confirme l'ancrage historique de la communauté dans le système de représentation syndicale.

Graphique 7 - Principaux indicateurs du marché du travail par sexe et nationalité. Année 2024

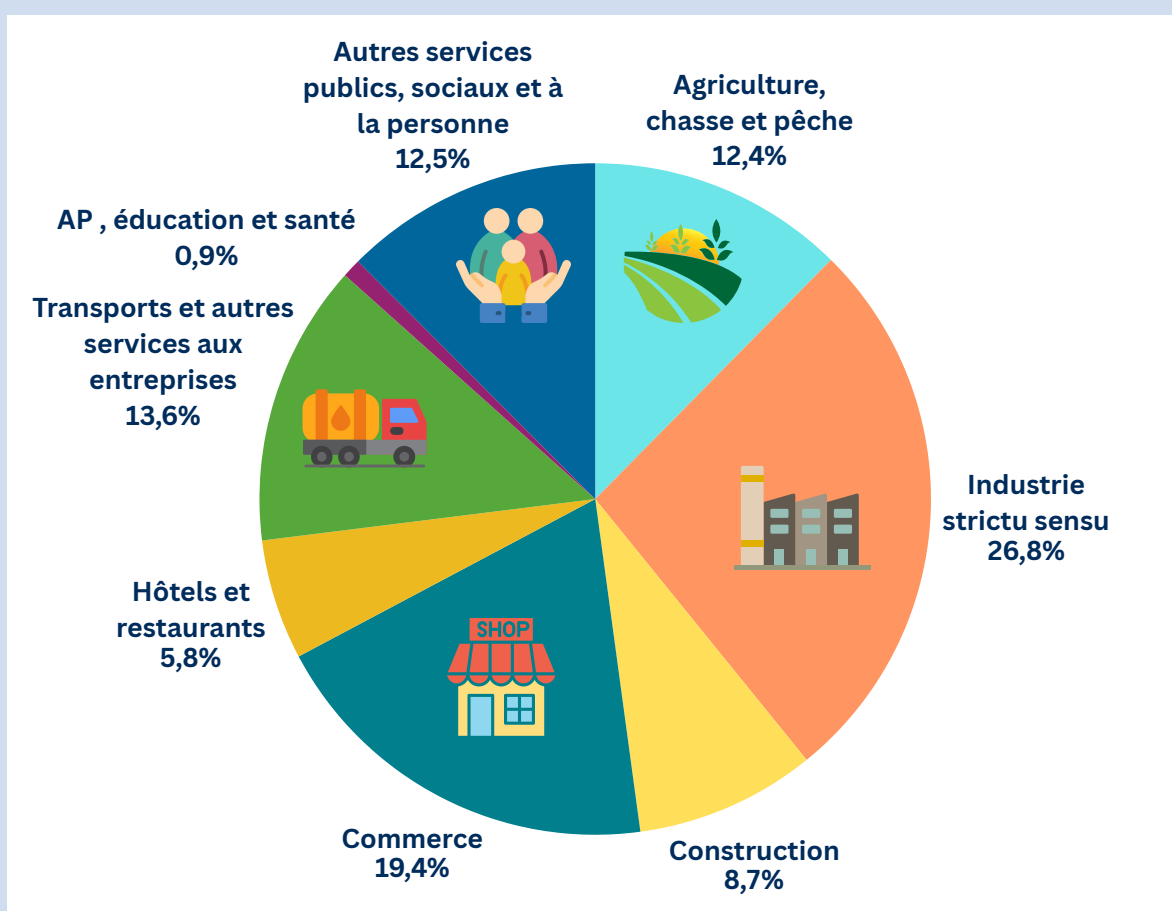


Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données Istat RCFL (enquête statistique sur la population active)

Secteurs d'emploi

Concernant les secteurs d'emploi, la communauté sénégalaise se distingue par une **forte présence dans l'industrie strictu sensu**, qui emploie **26,8%** des travailleurs, suivie du *Commerce* avec 19,4% : ces deux secteurs constituent les principaux débouchés professionnels. En troisième position, se situent les *Transports et les services aux entreprises* (13,6%), suivis du secteur agricole (12,4%), qui conserve néanmoins un rôle significatif.

Graphique 8 - Actifs occupés (15 et plus) par secteur d'emploi (en %). Année 2024



Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données Istat RCFL

Les types d'emploi les plus fréquents qui absorbent au total presque 83% des actifs sénégalais en emploi sont le *Travail manuel non qualifié* (44,6%) et *spécialisé* (38,3%); il convient également de noter la part des *Employés, du personnel de vente et des services à la personne*, à hauteur de 15%.

44,6%
**Travail manuel
non qualifié**



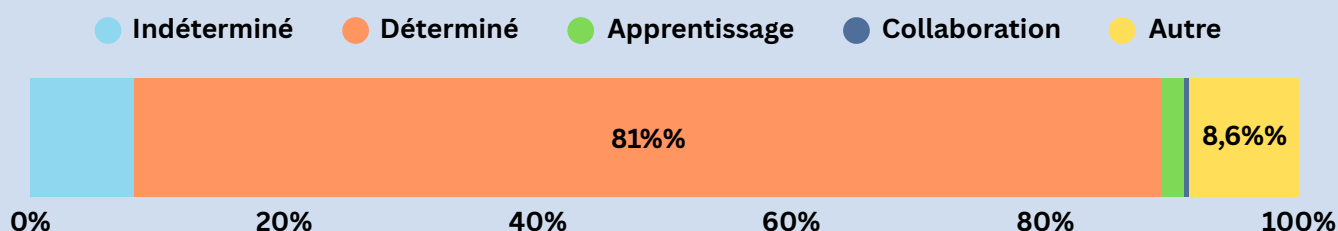
Les recrutements

Au cours de l'année 2024, **84.172 nouveaux contrats de travail** ont été conclus en faveur des ressortissants de nationalité sénégalaise, soit 4% du total des recrutements concernant les ressortissants non-UE. Le contrat à durée déterminée constitue la modalité prédominante, soit 81% du total, une part supérieure à celle observée pour l'ensemble des ressortissants non-UE (71,8%). Les contrats à durée indéterminée représentent 8,2%, contre 19,5% pour l'ensemble de la population non-UE.

Le secteur des **Services** constitue le principal domaine d'insertion, avec **48,3%** des recrutements, conformément à la moyenne générale des ressortissants non-UE (50,8%). Suit le **secteur agricole**, qui absorbe **34,7%** des recrutements, une part significativement plus élevée que les 24,3% enregistrés pour l'ensemble des ressortissants non-UE. Dans ce secteur, 5,7% des personnels recrutés provenant de pays hors UE sont de nationalité sénégalaise.

Concernant les qualifications professionnelles, la plus fréquente est celle des **Professions non qualifiées dans l'agriculture, l'entretien des espaces verts, l'élevage, la sylviculture et la pêche**, qui représentent **33,6% des contrats**. Suivent les Professions non qualifiées dans le commerce et les services, avec une part de 25%.

Graphique 9 – Nouveaux contrats de travail en faveur de ressortissants sénégalais selon le type de contrat (en %).
Année 2024



Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d'après des données SISC (Système statistique administratif du Ministère du Travail)

La **participation féminine** reste **modérée**: elle représente **15,4% des recrutements**, contre 28,7% relevé pour l'ensemble des ressortissants non-UE.

Au cours de la même année, **80.521 contrats de travail** concernant des ressortissants sénégalais **ont été résiliés**. La cause prédominante de résiliation est l'expiration du contrat ou la fermeture de l'activité, qui concerne environ 70% des cas (contre 57,9% pour l'ensemble des ressortissants non-UE). Suivent les licenciements (10,2%), les départs volontaires (9,2%) et autres motifs (11%).

Les entreprises

La communauté sénégalaise se classe au **huitième** rang des populations non-UE **par le nombre de titulaires d'entreprise individuelles, avec 15.292** unités, soit 3,9% du total.

La répartition territoriale des entreprises reflète largement celle de la population sénégalaise, avec une concentration significative en Campanie (14,4%) et en Lombardie (14,1%), suivies de la Toscane (13%) et des Pouilles (12,3%).

Du point de vue sectoriel, l'importance du *Commerce et des transports* ressort nettement: à eux seuls, ces deux secteurs absorbent globalement 82% des entreprises individuelles sénégalaises, soit plus du double par rapport à la moyenne des communautés hors UE (39,9%).



81,5%
des entreprises
sénégalaises
dans le Commerce

En outre, 8,5% des chefs d'entreprise issus de pays hors UE et opérant dans le *Commerce* sont d'origine sénégalaise, ce qui souligne le rôle stratégique de ce secteur pour leur communauté.

Le système de protection sociale

Les données disponibles montrent qu'en 2024, les ressortissants sénégalais ont bénéficié dans une mesure limitée des principales prestations de protection sociale allouées en Italie, avec toutefois certains domaines où la proportion des bénéficiaires sénégalais est plus élevée.

Les compléments de salaire^[5] représentent le domaine où l'incidence de la communauté est la plus élevée sur le total des bénéficiaires issus de pays hors UE (5%). Au total, ont été allouées 4.346 prestations CIGO (chômage partiel ordinaire) et 334 prestations CIGS (chômage partiel extraordinaire). Globalement, les compléments de salaire ont concerné 4.680 ressortissants sénégalais, ce qui représente une part importante par rapport à d'autres dispositifs, à relier également avec le fait que l'emploi sénégalais est orienté vers le secteur industriel.

La NASpl ou prestation de chômage est le second dispositif en nombre de bénéficiaires, soit 21.490 ressortissants sénégalais, équivalant à 4,7% du total des ressortissants hors UE. Ce chiffre confirme l'importance des allocations de chômage en tant que secteur d'aide pour cette communauté.

Le nombre de bénéficiaires de pensions de retraite contributives IVS (invalidité, vieillesse, réversion pour les ayants-droit survivants) est très limité (1,7%), avec 1.947 bénéficiaires au total. Cette incidence réduite est cohérente avec la composition démographique plutôt jeune de la communauté. Par contre, on observe un chiffre supérieur chez les bénéficiaires de prestations d'assistance sociale ou de minima sociaux, soit 2,2% du total des ressortissants hors UE. Parmi celles-ci, se distinguent les allocations d'accompagnement et similaires (2,6%), ainsi que les pensions d'invalidité civile (2,5%), qui représentent les catégories les plus importantes.

La part des bénéficiaires du congé parental (2.188) est relativement élevée (6,4%), tandis que les indemnités de congé maternité^[6] sont octroyées à 663 bénéficiaires (2,3%) et que les allocations familiales^[7] restent marginales (78 cas, soit 1,5%). Ces chiffres laissent apparaître que la participation des femmes au monde du travail est limitée mais qu'elles ont une présence plus marquée dans les dispositifs de soutien à la parentalité.

[5] Ils comprennent des amortisseurs sociaux tels que la *Cassa integrazione straordinaria*, la *Cassa integrazione en dérogation* (mesure adoptée durant la pandémie, afin d'aider les travailleurs salariés d'entreprises ne bénéficiant pas d'autres aides financières) et la *Cassa Integrazione Ordinaria*.

[6] Également appelée "indemnité journalière de maternité", il s'agit d'une forme de soutien au revenu ou aide financière se substituant au salaire, versée aux travailleuses contraintes de s'absenter du travail pour grossesse et période post-natale pour une durée totale de cinq mois.

[7] A partir du 1^{er} mars 2022, le décret législatif 230/2021 a introduit l'Allocation unique et universelle, une prestation destinée à aider les familles ayant des enfants mineurs à charge ou des enfants majeurs âgés de moins de 21 ans s'ils sont étudiants ou sans emploi, ainsi que des enfants en situation de handicap sans limite d'âge. L'allocation familiale est maintenue pour les familles sans enfants.

Tableau 2 – Bénéficiaires d’amortisseurs sociaux, pensions IVS (invalidité, vieillesse et réversion) et d’assistance, transferts monétaires aux ménages appartenant à la communauté examinée et à l’ensemble de la population hors UE. – Année 2024

Indemnités	Sénégal	Incidence communauté sur total non UE	Total non communautaires	Incidence Non UE sur le total des bénéficiaires
Compléments de salaire				
CIGO (caisse indemnité chômage partiel ordinaire)	4.346	5,0%	87.491	15,5%
CIGS (caisse indemnité chômage partiel extraordinaire)	334	6,4%	5.187	3,2%
CIGD (chômage partiel dérogatoire)	n.d.	n.d.	16	0,7%
Total	4.680	5,0%	92.694	12,7%
Allocation chômage				
Naspi (Prestation chômage)	21.490	4,7%	456.263	16,7%
Pensions IVS				
Vieillesse	1.086	1,7%	62.837	0,5%
Invalidité	497	3,2%	15.694	1,8%
Survivants/réversion	364	1,0%	37.766	0,9%
Total	1.947	1,7%	116.297	0,7%
Pensions d’assistance				
Pensions et allocations familiales	843	1,6%	51.272	6,1%
Pensions d’invalidité civile	1.017	2,5%	41.299	4,0%
Indemnités d’accompagnement et assimilées	1.204	2,6%	46.645	2,1%
Total	3.064	2,2%	139.216	3,4%
Aide aux familles				
Maternité	663	2,3%	29.271	10,2%
Congé parental ^[8]	2.188	6,4%	34.140	9,5%
Allocations familiales	78	1,5%	5.225	8,3%

Source: Elaboration Sviluppo Lavoro Italia d’après des données INPS - Coordination générale statistique actuarielle

[8] Forme de soutien au revenu pour les parents, travailleurs salariés ayant le droit de s’absenter du travail durant les douze premières années de l’enfant: pour la mère, un maximum de 6 mois continus ou fractionnés ; pour le père, un maximum de 7 mois continus ou fractionnés.

Les remises migratoires et l'inclusion financière

par Daniele Frigeri - CeSPI

Les envois de fonds des migrants

Les comportements et décisions financières des ressortissants étrangers s'inscrivent dans une dimension spatio-temporelle influencée par des facteurs subjectifs et objectifs. En termes de répartition, les trois quarts (76%) de l'épargne sont placés en Italie et le restant (24%) est acheminé dans le pays d'origine via des envois de fonds. Ces transferts d'argent qui ont pris une ampleur significative au niveau international (plus de 900 milliards de dollars en 2024, d'après la Banque mondiale), ont un impact important dans les pays d'origine. En 2024, les remises migratoires envoyées par les ressortissants étrangers résidant en Italie, ont atteint 8,29 milliards d'euros (Banque d'Italie), affichant une croissance très modérée de 1,3%, après plusieurs années d'augmentations importantes.

D'après les chiffres de la Banque mondiale, en 2024 les envois d'argent à destination du Sénégal ont représenté 11,6% du PIB national. Ce pays représente la dixième destination des flux d'envois de fonds en provenance d'Italie avec 4% du total en 2024, malgré une contraction de 11% par rapport à 2023. Lombardie et Toscane sont les deux régions d'où partent 36% des envois d'argent vers le pays africain, suivies de l'Emilie-Romagne (11%) et de la Vénétie (8%). Milan (7%), Bergame (5%) et Rome (5%) sont les principales villes à partir desquelles ces fonds sont acheminés. Concernant les virements transfrontaliers envoyés par des ressortissants sénégalais vers leur pays d'origine, les chiffres des banques italiennes font ressortir une stabilité des volumes à hauteur de 53% ainsi qu'une baisse de 3% du montant moyen entre 2023 et 2024.

Tableau 3 – Envois d'argent des migrants vers le Sénégal

Volume des remises migratoires depuis l'Italie 2024	298,279 (millions d'euros)
Poids sur le total des remises migratoires depuis l'Italie	3,6%
Variation % 2023-2024	-11,3%
Coût moyen ^[9] d'un envoi de 150 € depuis l'Italie (septembre 2025)	2,34%
Montant moyen des virements transfrontaliers auprès des banques italiennes	3.624 €

Source: *Elaboration CeSPI (Centre d'études de politique internationale italien) d'après des données de la Banque d'Italie, www.mandasoldiacasa.it, Observatoire de l'Inclusion financière des Migrants*

Le processus d'inclusion financière et le bien-être financier

L'inclusion financière, définie comme l'accès et l'utilisation correcte d'une pluralité d'instruments financiers, constitue un facteur déterminant en vue de la mise en place et de la consolidation du processus d'intégration socio-économique d'un individu et de sa famille. Au cœur de ce processus évolutif, se trouve l'accès au compte courant et au système de paiements, auquel s'ajoutent des besoins de plus en plus complexes, satisfaits par toute une série d'instruments financiers, au nombre desquels l'accès au crédit, les investissements, ainsi que les diverses formes d'épargne et de sécurisation du patrimoine personnel accumulé. Au concept traditionnel d'inclusion financière, s'est progressivement ajouté celui de bien-être financier, un concept multidimensionnel qui renvoie à la capacité d'un individu ou d'une famille de gérer ses ressources économiques dans le présent et pour l'avenir, ce qui lui garantit stabilité et résilience.

[9] Le coût moyen, calculé selon la méthodologie adoptée et certifiée par la Banque mondiale, inclut la somme des commissions et la marge sur le taux de change.

En littérature, ce concept est associé à quatre dimensions^[10]: la capacité de gérer les dépenses courantes de manière durable (avoir le contrôle de ses finances), la capacité d'absorber des chocs imprévus sans pour autant tomber dans des situations de graves difficultés (disposer d'une épargne de précaution), la capacité d'accumuler des économies en vue d'objectifs à moyen et long terme et de planifier son avenir financier en toute sérénité (liberté de faire des choix pour son bien-être). Ces dimensions renvoient non seulement à la disponibilité d'une vaste gamme de produits financiers mais aussi à une éducation financière pertinente qui en constitue le prérequis essentiel.

L'Observatoire national sur l'Inclusion financière, réalisé par le CeSPI en 2010, permet d'observer une série de variables étroitement liées aux dimensions évoquées plus haut. Les deux premiers indicateurs concernent l'éducation financière et numérique. Les niveaux observés restent faibles pour les ressortissants non européens: l'indice d'éducation financière s'établit à 3,8 sur une échelle 0-10, tandis que 46% seulement jugent leurs compétences numériques suffisantes. Un second indicateur clé concerne le taux de bancarisation, à savoir le pourcentage d'adultes titulaires d'un compte courant, première étape du processus. Pour les Italiens, cet indice atteint 97%^[11], tandis que pour les ressortissants étrangers hors UE, il atteignait 90% en 2023, ce qui constitue encore un écart non négligeable. Dans le cas des ressortissants sénégalais, malgré une présence migratoire d'assez longue durée, la valeur ce taux n'atteint que 72%. Un second ensemble de variables permet de représenter la capacité de l'individu à planifier ses objectifs sur le long terme et à gérer ses dépenses de manière durable.

Tableau 4 – Indicateurs d'inclusion financière - Sénégal

	2023	2022	2020	Variation 2020-2023	Pourcentage des pays hors UE
Taux de bancarisation	72%	69%	79%		90%
Incidence sur le nombre de titulaires de comptes courants					
Livrets d'épargne	54,90%	64,60%	65,20%	(-)	60%
Services de paiement	395,50%	475,90%	458,10%	(-)	303%
Services de financement	63,70%	57,30%	64,60%	(-)	54%
Crédits immobiliers	5,10%	5,10%	8,10%	(-)	12%
Produits d'épargne/investissement	29,20%	28,50%	39,00%	(-)	25%
Produits d'assurance (Assurance Dommages)	47,60%	37,50%	42,20%	(+)	33%
Service bancaires en ligne	80,50%	68,90%	67,20%	(+)	83%

Source: CeSPI – Observatoire de l'Inclusion financière des migrants

[10] Un système d'indicateurs a été développé en 2015 par le Consumer Financial Protection Bureau (Bureau de protection financière des consommateurs). Voir: *Measuring financial well-being - A guide to using the CFPB Financial Well-Being Scale (Mesurer le bien-être financier - Guide d'utilisation de l'échelle du bien-être financier du CFPB)*.

[11] Banque mondiale – *Global Financial Index 2022*.

La lecture transversale des indicateurs entre 2020 et 2023 se révèle particulièrement utile pour comprendre un phénomène qui est, par définition, dynamique et inclut, sur la période 2020-2022, l'impact des chocs liés à la pandémie et à l'inflation. L'impact sur le bien-être financier de la communauté sénégalaise apparaît significatif, comme en témoigne la baisse de dix points de pourcentage de l'indice de bancarisation en 2022 ; contrairement à d'autres communautés, il n'enregistre qu'un faible rebond l'année suivante ; cette évolution s'inscrit dans un contexte de dégradation de plusieurs autres indicateurs. Sur trois ans, la composante relative aux services de paiement connaît une contraction, tandis que seules les assurances de dommages et l'accès à la banque en ligne enregistrent une variation positive.

La comparaison avec la moyenne des ressortissants hors UE permet de faire ressortir d'autres éléments supplémentaires. En effet, si, d'un côté, la dynamique sur trois ans révèle des signes de vulnérabilité, de l'autre, la comparaison fait ressortir le profil d'une communauté mieux intégrée sous le profil financier, avec des valeurs supérieures à la moyenne des ressortissants non-UE, et ce, pour tous les indicateurs, à l'exception des prêts hypothécaires où l'écart demeure important.

Les crises ont affecté le bien-être financier de la communauté sénégalaise en Italie, réduisant ses potentialités et plaçant un nombre non négligeable de ses membres en situation d'exclusion financière. Dans le même temps, les indicateurs indiquent la présence d'une communauté financièrement intégrée et possédant des capacités de projet et de gestion des ressources à moyen et long terme.



Note méthodologique

Objet de l'enquête et période de référence

Les Rapports annuels sur les communautés de migrants (éd. 2025) analysent les spécificités des 16 communautés de ressortissants hors UE qui sont les plus nombreuses à être présentes dans le pays, en prenant en compte les caractéristiques socio-démographiques, typologiques, les modes de séjour, la présence au sein du système scolaire et universitaire ainsi que l'insertion dans le monde du travail et l'accès à la protection sociale. Notre ligne éditoriale se compose de 16 Rapports consacrés à chaque nationalité.

La période d'analyse se réfère à l'année 2024, et ce, bien que dans certains secteurs, les dernières données disponibles concernent l'année précédente, 2023; par contre, concernant les Mineurs étrangers non accompagnés (MNA), les données sont actualisées au 30 juin 2025. La période de référence est toujours spécifiée aussi bien dans le texte que dans les titres du tableau ou du graphique de présentation des données en question.

Présentations et sources des données

Cette analyse s'est appuyée sur des données administratives et issues d'échantillons provenant de plusieurs sources. Lorsque cela a été possible, elle a tenu compte de la dimension de genre. Les données relatives aux communautés ont été comparées à celles de l'ensemble des ressortissants hors UE et, le cas échéant, à celles de la population italienne.

Chaque rapport de communauté se compose de deux chapitres principaux (Caractéristiques socio-démographiques et Monde du Travail) et de deux approfondissements, l'un en introduction abordant le contexte du pays d'origine (réalisé par la Banque mondiale) et l'autre, en fin de rapport, sur l'inclusion financière et les transferts de fonds des émigrés (réalisé par Daniele Frigeri du CeSPI).

1. Caractéristiques socio-démographiques. Le premier chapitre analyse les aspects socio-démographiques des communautés, la répartition par âge, la présence de mineurs (et leur intégration dans le système scolaire), les naissances et les mineurs non accompagnés (MNA), les modalités et les raisons du séjour en Italie des ressortissants hors UE, en accordant une attention toute particulière aux nouveaux entrants en 2024. Les sources utilisées sont les suivantes: ISTAT-Ministère de l'Intérieur pour ce qui est des titres de séjour^[12] (au 31 décembre 2024), ISTAT pour les acquisitions de nationalité (2024) et les mariages (2023); ISTAT (estimation 2024) pour les naissances d'étrangers par nationalité; Ministère du Travail et des Politiques sociales – Direction générale des Politiques migratoires et de l'Intégration sociale et professionnelle des migrants (MNA, au 30 juin 2025, uniquement pour les communautés comportant plus de 15 unités); Ministère de l'Education et du Mérite (année scolaire 2023/2024) et Ministère de l'Université et de la Recherche (année universitaire 2023/2024).

[12] Les données sur les ressortissants hors UE en séjour régulier incluent tous les étrangers de pays tiers à l'Union européenne titulaires d'un titre de séjour en cours de validité (permis de séjour ou permis de séjour UE pour les résidents de longue durée).

2. Le monde du travail. Le second chapitre est consacré au thème du travail et de la protection sociale. Les données utilisées dans ce chapitre sont issues de différentes sources : ISTAT, RCFL - Enquête continue sur l'emploi^[13] (moyenne 2024); Ministère du Travail et des Politiques sociales, Système d'Information des Communications obligatoires (SISCO^[14], au 31 décembre 2024); INPS, Coordination générale statistique actuarielle (au 31 décembre 2023); Unioncamere – InfoCamere, Movimprese^[15] (au 31 décembre 2024, pour les entreprises détenues par des étrangers); données des principales organisations syndicales (CGIL, CISL, UIL, UGL) concernant les adhérents de nationalité étrangère (2023).

[13] La RCFL de l'ISTAT est une enquête menée sur un échantillon trimestriel de personnes résidant en Italie et inscrites dans les registres communaux ; elle ne recueille donc pas d'informations concernant les étrangers non résidents, même lorsqu'ils sont titulaires d'un titre de séjour. Autrement dit, l'univers d'observation se limite à la population étrangère en situation régulière inscrite à l'état civil. En effet, les personnes en situation irrégulière ou celles qui, bien que régulières, ne résident pas sur le territoire italien ne sont pas prises en compte dans l'enquête de l'ISTAT. Par ailleurs, en raison de la nature échantillonnale de l'enquête, la variable du genre n'a pas été utilisée pour analyser les dimensions pour lesquelles la représentativité statistique n'était pas garantie (moins de 1 000 unités).

[14] Le SISCO collecte des données relatives aux flux d'emploi concernant l'emploi salarié, l'emploi associé, les stages ainsi que d'autres expériences professionnelles prévues par la législation en vigueur. L'univers de référence exclut les contrats de travail relevant des forces armées, ceux concernant des personnels de haut niveau, ainsi que les personnes inscrites sur les registres de la marine marchande. Enfin, les relations de travail correspondant aux activités socialement utiles (LSU) n'ont pas été prises en compte parmi les activités ouvertes et clôturées.

[15] Les données Unioncamere prennent en compte le pays de naissance du chef d'entreprise et non pas sa nationalité.

